

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 décembre 2019

CONSEIL DE PARIS
Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 DAE 386 Subvention d'investissement (50.000 euros) et convention avec l'association Enlarge Your Paris (92).

M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention pour l'exercice 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-Louis MISSIKA au nom de la 5e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 50.000 euros est attribuée à l'association Enlarge Your Paris, domiciliée au 6 rue des Fauvettes, 92320 Châtillon (n° Paris Asso 188319 – dossier 2019_10295) au titre de l'exercice 2019.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée, à hauteur de 50.000 euros, sur le budget de l'année 2019 de la Ville de Paris et exercices suivants si besoin sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO